

# LARMES DE CROCODILE POUR LES RHINOCEROS

*Biscornu, fait de bric et de broc, éloigné des canons de beauté courants, à mille lieux du charme intelligent d'un éléphant, le rhinocéros surprend par son côté fruste, son œil éteint et sa stature "Char Leclerc". Pourtant sa présence est indispensable à l'écosystème des plaines africaines ou des jungles asiatiques ! Sa disparition serait pour nous tout aussi impardonnable que celle des tigres ou des girafes... Aussi, depuis deux ans, la SECAS avait-elle rejoint le groupe UICN pour le Rhinocéros noir du Cameroun et soutenu "SYMBIOSE" qui tentait d'œuvrer sur place pour sa protection. Mais au début de l'été le résultat tombait comme un couperet : plus aucune trace du *Diceros bicornis longipes*... (NDLR)*

Rendons justice au groupe des spécialistes des rhinocéros de l'UICN : il a été plus rapide pour annoncer dans le communiqué ci-contre la disparition des derniers représentants de la race occidentale du rhinocéros noir que pour intervenir en leur faveur !

Comme je le rappelais dans l'article du N° 41 de La lettre de la SECAS, il subsistait pourtant, au début des années 80, encore plusieurs centaines de ces *Diceros bicornis longipes* ou "rhinos aux longues pattes", dispersés entre le nord du Cameroun et le nord-est de la République Centrafricaine, ainsi que quelques petits groupes ou individus isolés dans le sud du Tchad.

Comme je le soulignais aussi, leur population camerounaise, bien qu'inférieure en effectifs à celle de la Centrafrique, comptait au moins une centaine, plus probablement 200 survivants, qui présentaient l'avantage d'être rassemblés dans une région comportant trois parcs nationaux et qui bénéficiaient de surcroît de la protection traditionnelle du Sultan local. Seuls manquaient les moyens qui auraient permis au gouvernement camerounais de financer l'aménagement et surtout la protection de ces parcs.

Etant à l'époque consultant de l'UICN, président du WWF-France et membre de son bureau international, effectuant de surcroît en 1980 une mission spécialement axée sur la sauvegarde des rhinocéros, j'eus l'imprudence d'assurer le Ministre des Eaux et Forêts du Cameroun du soutien financier de ces organismes. Hélas, comme je l'ai déjà écrit, il fut répondu à sa demande de financement d'un programme de sauvetage qu'en matière de rhinocéros ces grands protecteurs de la nature avaient "d'autres priorités" ! Ce n'est que 24 ans après, en 2004, que le Groupe Rhinocéros de l'UICN-WWF envoya sur place un spécialiste sud-africain qui ne rencontra pas un seul rhinocéros, mais en observa quelques traces douteuses qui lui permirent d'estimer à tout au plus quatre ou cinq le nombre des survivants. Il en restait probablement plus, au moins 25, d'après l'enquête signalée dans le même article de la Lettre de la SECAS.

Le destin des rhinocéros noirs de la République Centrafricaine ne fut guère différent. Au cours des années 70-80, la population du nord-est - environ 400 individus - fut progressivement anéantie par des braconniers venant du Soudan et opérant pour le marché des pays arabes où la demande de cornes, destinées à fabriquer des manches de poignards, était (et demeure toujours) grande. En revanche, une population de rhinocéros jusqu'alors inconnue, fut miraculeusement découverte dans le centre du pays par un ami Ingénieur des Eaux et Forêts, Jean-Paul Thomasse qui eut la surprise que l'on imagine d'en compter 18 en une heure de recensement aérien de la faune ! Lui aussi alerta l'UICN et, faute de réponse positive, me demanda de venir étudier ces survivants, ce que je fis, (à mes frais !) trois années de suite. Cela me permit de constater qu'il en restait encore quelques uns en 1983, mais je ne trouvai plus que des empreintes anciennes et deux crânes blanchis par le soleil en 1984 et puis plus rien, pas la moindre trace en 1985 après le passage des dernières pluies ! De toute évidence cette sensationnelle découverte avait été éventée et diverses personnalités, dont un missionnaire catholique français, avaient dépêché des chasseurs locaux pour leur procurer la précieuse corne !



Comme le précise le communiqué de l'UICN, le braconnage pour cette corne si convoitée demeure en effet la toute première menace pour les rhinocéros et il souligne comme une évidence que de ce fait les rhinocéros, comme les éléphants (souligné par moi), sont parmi les espèces les plus vulnérables à l'instabilité économique et politique.

## EXTINCTION PROBABLE DU RHINO NOIR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Tandis que 4 des 6 sous-espèces du rhino africain sont en augmentation, les dernières recherches n'ont permis de localiser aucun rhino noir de l'Afrique de l'Ouest et à peine quatre rhinos blancs du Nord. - Tandis que la plupart des sous-espèces des deux rhinos d'Afrique (le blanc et le noir) continuent à progresser régulièrement, ce n'est pas le cas pour les deux sous-espèces de rhino d'Afrique les plus menacées : le rhino noir de l'Afrique de l'Ouest (*Diceros bicornis longipes*) et le rhino blanc du Nord (*Ceratotherium simum cottoni*).

On craint l'extinction du rhino noir de l'Afrique de l'Ouest tandis que le nombre de rhinos blancs, à l'état sauvage, n'a jamais été aussi bas. Dans les deux cas c'est le braconnage pour sa corne qui en est la cause, suivant les dernières estimations annoncées par l'AFRSG (groupe des spécialistes des rhinocéros d'Afrique) et l'UICN (Union Internationale de la Conservation de la Nature). Aucun signe de présence du rhino noir d'Afrique de l'Ouest n'a pu être détecté au cours de recherches intensives menées en début d'année dans leur dernier refuge du nord du Cameroun. "En conclusion, cette sous-espèce a donc été provisoirement déclarée éteinte" déclare le Dr Martin Brooks, président de l'AFRSG. Le rhino blanc du Nord est également sur le point d'être perdu. De récentes recherches aériennes et sur le terrain menées par la Fondation des Parcs Africains et l'AFRSG dans le Parc National de Garamba en République Démocratique du Congo n'ont permis que de recenser quatre animaux. Des recherches se poursuivent mais il faut maintenant envisager la probable extinction de l'espèce."

Par contre les rhinos noirs méridionaux sont au nombre de 3.725, une augmentation de 3,2% sur les deux dernières années. Ils étaient 2.410 en 1995. La sous-espèce de rhino blanc du Sud, est également une "success story". De moins d'une cinquantaine d'unités il y a une centaine d'années, leur nombre actuel est de 14.540.

Lors d'un récent congrès dans le Sanctuaire de Mlilwane au Swaziland, ouvert par le roi Mswati III, Ngwenyama du Swaziland, et sponsorisé par le département de l'environnement du Royaume Uni et le DEFRA, le AFRSG a fait part de ses expériences et techniques de réintroduction et discuté d'un grand nombre de sujets. Un pas fut réalisé vers la création d'un organisme géré collectivement par les pays de l'Afrique de l'Est et des consignes et lignes directrices pour la réintroduction des rhinos furent données. Certains états africains ont fourni des données qui permettront à l'AFRSG de fournir des rapports sur le rhino et son commerce illégal au secrétariat de la CITES. Le braconnage du rhino pour sa corne reste la première menace. Il est responsable du déclin dramatique du rhino blanc du N depuis 2003. Il est évident que les rhinos, ainsi que les éléphants, sont les premières espèces touchées par le déclin de la sécurité, en particulier l'instabilité économique et politique.

"Bien que les budgets pour la conservation soient en déclin" ajouta le Dr. Martin Brooks" il est bon de noter que deux partenaires public et privé apportent des fonds généreux et leur support pour la création de nouvelles populations génétiquement viables de rhinos noirs au Luangwa Nord, en Zambie et au KwaZulu-Natal en Afrique du Sud. Cependant de telles interventions ne sont pas toujours possibles.

UICN Gland, Suisse - 07.07.2006  
Traduction: Camille BARRET

Comble de cynisme, ou plus probablement d'inconscience de la part de ce grand organisme de protection de la nature qui s'est constamment opposé et avec la plus grande énergie, au classement de l'éléphant d'Afrique en annexe 1 de la CITES, c'est-à-dire parmi les espèces dont le commerce international est strictement interdit !

Un peu plus gêné aux entournures, si l'on peut dire, le WWF International a pratiqué au cours des années une longue valse hésitation, tantôt s'opposant au commerce de l'ivoire, tantôt le soutenant au motif que ses bénéfices permettraient de financer la protection des éléphants ! Cela ne s'invente pas ! Sous la pression de ses adhérents et surtout de la majorité des pays d'Afrique, ceux du sud excepté, il a quand même fini par adopter une position officielle opposée à ce commerce. C'est dire que les positions de ces grands organismes de protection de la nature ne sont pas toujours aussi fermes en coulisse que pourraient le laisser croire leurs vibrantes déclarations destinées à l'opinion publique !

Pierre PFEFFER